



HAL
open science

La vision politique de l'avenir de La Réunion de Maître René Kichenin, Citoyen d'honneur de la ville de Saint-Denis

Florence Callandre

► To cite this version:

Florence Callandre. La vision politique de l'avenir de La Réunion de Maître René Kichenin, Citoyen d'honneur de la ville de Saint-Denis. *Revue historique de l'océan Indien*, 2014, Saint-Denis : Histoire politique et culturelle d'une capitale depuis le XVIIIe siècle, 11, pp.77-105. hal-03249182

HAL Id: hal-03249182

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249182>

Submitted on 4 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La vision politique de l'avenir de La Réunion de Maître René Kichenin,
Citoyen d'honneur de la ville de Saint-Denis**

Florence Callandre-Barat
Maître de Conférences
Université de La Réunion



Premier cabinet de Maître Kichenin, rue Labourdonnais. Aquarelle de Madame Agnès Mourougaïane-Virapoullé-Kichenin

Le contenu de cette communication est extrait d'un ouvrage biographique¹³⁰ que j'ai commencé en juin 2011 et qui a été livré chez Maître René Kichenin en février 2014. Il s'agit de l'histoire de vie de Maître René Kichenin, citoyen d'honneur de la ville de Saint-Denis.

Si on veut raconter oralement en détail sa vie ou la vie d'une personne, si on veut écrire tous les événements qu'elle a vécus, ses sentiments et ses émotions, ceci prendrait sûrement bien plus de temps que le temps de cette vie. Un récit de vie favorise inévitablement les éléments que la mémoire a conservés et cherche parmi ceux que celle-ci a ignorés. Elle essaie de les faire ressurgir et complète par bribes ainsi les premiers. De façon toute naturelle, la personne qui raconte sa vie choisit parmi ses souvenirs d'enfance, de voyage, rappelle certains incidents qui l'ont marquée. La

¹³⁰ *Le lou i bouj ankor, Histoire de vie de Maître René Kichenin, premier bâtonnier malbar de La Réunion*. Mumbaï : Surya Editions, octobre 2013, Sundaram printing press, 380 p. L'ouvrage est actuellement disponible à la vente au 42 rue Labourdonnais.

somme des connaissances et des expériences acquises par chacun, ayant manifesté beaucoup d'engagement ou de sérieux dans la pratique de son métier tout au long de sa carrière, induit que son témoignage aura inévitablement une grande valeur historique. Ce qui pour certains ne rimerait qu'à décrire des événements ou des sentiments par le « petit bout de la lorgnette » prend toute son importance sous la plume des anthropologues de la quotidienneté. Les recueils biographiques, les archives orales permettent de pénétrer dans des sphères et des lieux sociaux inaccessibles à la seule information écrite et donne surtout la parole aux oubliés de l'Histoire. Des travaux comme *Soleil hopi*, *Les Enfants de Sanchez* ou *Tante Suzanne* reposent sur le récit de vie et sont de forte valeur heuristique.

L'entretien libre ou non-directif est celui qu'on utilise principalement, habituellement, pour les récits de vie. Techniquement, le chercheur pose peu de questions à son interlocuteur. Il le laisse s'exprimer sans l'arrêter ou l'orienter par ses propres remarques. Si le sujet ne parvient plus à continuer, il lui reformule alors les derniers propos qu'il a tenus, pour le relancer. Par respect pour Maître Kichenin, j'ai choisi de ne pas reformuler sans cesse les dernières paroles entendues et j'ai préféré les questions ouvertes de l'entretien semi-directif. À la relecture de nos entretiens, j'ai effectivement noté que j'avais parfois induit des réponses. C'est quand le chercheur gomme soigneusement tout ce qui a contribué à accéder à ses objectifs, ses implications personnelles dans l'objet de son étude qu'il risque le plus de s'écarter du type d'objectivité et du mode de connaissance de sa discipline, la construction de ce que Marcel Mauss appelle « le phénomène social total » qui suppose l'intégration de l'observateur dans le champ même de l'observation. C'est la raison pour laquelle j'ai opté pour la publication des questions aussi bien que celle des réponses. Quelques-unes de mes questions étaient préparées à l'avance, certes, mais la plupart d'entre elles naissaient de ce que je découvrais au fil de la discussion. Et c'est là qu'intervient d'abord la subjectivité du chercheur. La subjectivité se manifeste ensuite dans l'interprétation des données du récit. Il se trouve que Maître Kichenin a la capacité d'interpréter ses propres comportements et de réfléchir sur lui-même. Le résultat de sa propre interrogation a fortement contribué à la recherche. Maître Kichenin s'est fait ainsi chercheur de lui-même au fil des relectures de nos entretiens.

Le lieu des entretiens a été principalement son bureau actuel qui est installé à l'extérieur de sa maison dans une pièce d'un vieux *kalbanon* dans laquelle il passe plusieurs heures de ses journées à recevoir ses visiteurs, à travailler, à réfléchir. D'autres entretiens moins formels se sont déroulés trois fois au Bistrot des Lilas, restaurant situé dans sa cour et de nombreuses fois aussi sous la varangue de la maison, une case créole traditionnelle qui a appartenu notamment à la famille de Mme Desbassayns. J'ai également assisté à la célébration de sa citoyenneté d'honneur de la Ville de Saint-Denis, dans les salons de l'ancienne mairie, le 14 juillet 2011. Nous avons, dans un premier temps, pris un rendez-vous hebdomadaire d'une à deux

heures pour un entretien semi-directif, puis nous nous sommes vite aperçus qu'une entrevue par quinzaine me laissait à peine le temps nécessaire à la transcription et à la préparation de l'entretien suivant. Nous avons chacun à notre tour repoussé les rendez-vous pour prendre le temps de faire au mieux.

D'après Daniel Bertaux (1997), le terme biographie est souvent utilisé comme un terme générique et l'histoire de vie est le récit raconté par la personne elle-même, complété par des récits de personnes de son entourage et par d'autres documents. Le récit de vie est une histoire restituée partiellement, livrée *a posteriori*, sans qu'il y ait eu au départ de volonté de collecte exhaustive de données. Bien que beaucoup de chercheurs lui reconnaissent une productivité que n'offrent pas, en principe, un questionnaire ni même l'observation, le récit de vie dans les sciences humaines est souvent suspecté de contrevenir à l'objectivité de l'observation scientifique. Il est produit dans un contexte d'interaction entre deux ou plusieurs personnes et la relation qui s'établit entre elles conditionnerait le récit tant dans son contenu que dans sa forme. C'est une triangulation des méthodes ou *mixed-methods* en anglais, qui est vivement recommandée dans les recherches qualitatives afin d'en augmenter la qualité des résultats ; elle fait référence à l'usage croisé de techniques de recueil de données. C'est la combinaison de techniques d'investigation dans l'étude d'un même phénomène qui permet d'éliminer ou de réduire les faiblesses citées ci-dessus et augmenter ainsi la fiabilité et la validité de l'étude. Divers témoignages de ses proches, un travail de recherche aux Archives départementales de La Réunion, ainsi que le choix pour chaque étape importante de la vie, d'illustrations au sein des albums photos de la famille et parmi les documents fournis par lui-même et par son épouse Agnès Virapoullé m'auront permis de faire de la biographie de Maître Kichenin, une véritable **histoire de vie**, au-delà du simple récit de vie où l'auditrice puis le lecteur doit « croire » à tout sur paroles... Son cousin Axel Kichenin et son ami d'enfance, imprimeur et collaborateur à Trident, Paul Hoarau, son autre collaborateur et ami Joseph Varondin ont porté d'autres regards sur les mêmes événements. Leurs points de vue ont fortement contribué à cerner le profil de notre avocat et ont permis de largement contextualiser sa personnalité. Le travail de recherche aux Archives départementales et notamment la lecture des éditoriaux de *Trident*, ainsi que l'accès aux albums photos de la famille m'ont permis d'améliorer la richesse qualitative de l'étude, de mieux saisir la portée des messages du narrateur, de proposer de nouveaux thèmes de discussion et d'enrichir les questions abordées.

L'analyse des données de terrain s'est faite dans la préparation des entretiens suivants. J'espère avoir fait au mieux, par souci de cohérence, pour que la chronologie de la vie prime sur celle du terrain, tout en dissociant la vie familiale, la fonction de juriste et celle de journaliste et d'homme politique.

Clifford Geertz précise qu'un terrain est terminé le jour où l'on a suffisamment compris le langage de son interlocuteur pour pouvoir engager avec lui un dialogue conceptuel. La complexité de la personnalité multiple de Maître René Kichenin, française, oui, mais aussi indienne, et au final réunionnaise, s'est manifestée dès le début des entretiens. Mais il m'a fallu attendre plus d'un an et demi et une vingtaine d'heures d'entretiens divers, retranscrits aussitôt, pour qu'émergent sous une formulation sans équivoque la vision indépendantiste de l'avenir de La Réunion de mon narrateur. La crainte d'exprimer ses véritables sentiments politiques était sûrement due à l'image que je renvoyais moi-même qui devait constituer un blocage ou ralentir les confessions. Le degré de confiance augmente aussi avec le nombre d'entretiens.

Nous avons arrêté les entretiens semi-directifs en février 2013. Cette décision est survenue non pas au moment que Daniel Bertaux appelle le « phénomène de saturation » parce que nous aurions sûrement pu continuer à échanger et à écrire sans fin mais au moment où le narrateur a exprimé par ses silences qu'il avait livré assez d'événements de sa vie privée, professionnelle et sociale. Nous pouvions désormais entreprendre le dialogue conceptuel. Vingt-deux mois après le début des entretiens, le portrait était révélé. J'ai pensé qu'il était suffisamment complet par le recoupement des différents articles et photos, par les témoignages, notamment ceux de Paul Hoarau et Axel Kichenin qui jouent un rôle parfaitement synthétique. Il m'est apparu sous une forme mythique connue, le jour où j'ai pu lire les éditoriaux de *Trident*. J'ai pensé tout à coup, au cœur des Archives départementales que comme le Mahatma, Maître Kichenin est né de parents indiens expatriés, comme lui, il est devenu avocat, comme lui aussi, il a fondé un journal d'opinion et comme lui encore s'est engagé en politique avec une motivation indépendantiste. Je le lui ai dit plus tard sur le ton de la boutade ; il m'a souri mais ne m'a pas contredite.

Le titre « *Le lou i bouj ankor* », m'a été proposé par Christian Barat et validé par Agnès et René Kichenin. Il illustre l'histoire de vie du bâtonnier René Kichenin du fait que le poème « La mort du loup » d'Alfred de Vigny représente sa philosophie. Le choix du terme *malbar* pour le qualifier au lieu de *tamoul* ou encore *indo-réunionnais* ou *réunionnais d'origine tamoule*, a été problématique mais les raisons de ce choix sont justifiées dans l'ouvrage.

C'est Paul Hoarau qui a le mieux conceptualisé mon terrain, au final, avec ses définitions de l'Agora et de la Varangue... René Kichenin est devenu alors beaucoup plus lumineux. Axel Kichenin m'a également dit que son cousin n'était pas un avocat de comédie mais quelqu'un qui s'appuyait sur les textes. Il a remarqué que celui-ci était très avant-gardiste pour l'époque.

Se sont dégagés au fil des entretiens quatre axes majeurs, un concernant sa vie privée qui porte le titre : Un ego respectueux de l'alter. Un deuxième qui révèle les temps forts de sa vie professionnelle qui est « Un

civiliste aux Assises » ; un troisième qui présente les caractéristiques du fameux journal d'opinion *Trident* qui a été diffusé entre 1965 et 1969 et dont Maître Kichenin était l'éditorialiste, nommé « L'énergie du *Trident* » et enfin le dernier qui concerne l'idéal politique de René Kichenin, titré « L'Indépendance de La Réunion ».

C'est ce dernier aspect que j'ai résumé pour cette communication. Non pas que les trois premiers chapitres soient moins intéressants, bien au contraire, mais parce que j'ai été placée dans ce programme dans hommes et politique. Ce qui a ciblé pour moi le contenu de ma communication.

L'indépendance de La Réunion

Maître Kichenin a joué un rôle important dans la marche vers l'Indépendance de l'île Maurice : il ne s'agit pas de retirer aux Mauriciens la responsabilité des négociations pour la fin de la gestion britannique de leur île mais de souligner qu'il était le seul Réunionnais à avoir soutenu les Mauriciens engagés dans la démarche de prendre en main leur propre destin. Il a longuement fréquenté Sir Virassamy Ringadoo, Sir John Rennie et a été le seul Réunionnais invité lors des festivités de l'Indépendance mauriciennes en 1968 : « J'ai été le seul Réunionnais à appuyer officiellement le mouvement mauricien pour l'Indépendance, je l'ai aussi aidé financièrement ».

L'année de l'Indépendance mauricienne, il fonde avec son cousin Axel Kichenin le « Club tamoul ». On peut lire à ce propos dans Le Journal de l'île de La Réunion du samedi 20 avril, 1968 : « Rendant compte de l'inauguration du Club Tamoul dans son édition du 18 avril, *Le Cri du peuple*¹³¹ traduit une certaine inquiétude à propos de l'action du jeune avocat du barreau de Saint-Denis : "D'autres clubs tamouls, écrit-il, vont voir le jour dans toute l'île". Tout le temps que ces clubs s'occuperont de culture et de traditions, nous ne pourrons qu'applaudir. Mais de grâce Maître, ne faites pas d'eux des jalons devant marquer les étapes vers une action politique quelconque »¹³².

Hebdo-Bourbon écrit le 19 avril 1968 : « Que dire de ce Club ? Pour l'instant, nous ne pouvons que souhaiter qu'il demeure dans les limites de ses activités de club et ne servira surtout pas de couloir politique pour cacher la subversion et le séparatisme ».

Le 15 mars 1968, le *Mauritius Times* titrait sur sa première page : « La Réunion indépendante¹³³ en 1972. C'est le sentiment de Me Kichenin, invité du gouvernement aux fêtes de l'Indépendance ». « Me Kichenin, ajoutait le *Mauritius Times*, est le leader de 200 000 Tamouls et est à la tête du journal *Trident*. Il croit qu'une force réellement efficace, libre de toute attache avec

¹³¹ RK : « Un journal d'Extrême droite ».

¹³² RK : « C'était ça l'ambiance, quoique vous fassiez ».

¹³³ RK : « L'indépendance est inévitable. On peut la retarder mais on ne peut pas l'éviter. Je n'ai jamais donné de date ».

le communisme, fera tomber les chaînes du colonialisme français. Interrogé sur la question de savoir si le parti de M. Vergès n'était pas tout désigné pour cela, Me Kichenin fut catégorique. Il pensait que Paul Vergès était à la fois un "accélérateur" et un "frein". Un accélérateur parce qu'il a éveillé chez les Réunionnais le sentiment de leur droit à la liberté, et un frein à cause de ses attaches avec le communisme. Il déclare qu'aucun gouvernement français ne négociera jamais avec Vergès parce qu'il est communiste d'où l'intérêt d'une autre force. M. Kichenin soulignait le fait que Madagascar et Maurice étant indépendants ferait sentir aux Réunionnais leur isolement et que cela les inciterait à engager la lutte pour se libérer ».

Le *JIR* offre à Me Kichenin la possibilité de démentir dans ses colonnes. Me Kichenin répond au rédacteur : « Je ne démentirai pas mais je vais vous envoyer la réponse que j'ai confiée à *Advance*, le journal du Parti travailliste de Maurice dirigé par le Dr Ramgoolam ». Effectivement, le *JIR* reçoit dès le lendemain un exemplaire de cet autre journal mauricien : « Je n'ai rien dit de tel et je m'étonne de ce qu'on ait pu me faire dire ce que je n'ai jamais dit. Je suis pour un changement de statut parce que je suis opposé à la politique d'assimilation, pensant que chaque ethnie a le droit de vivre à son gré et de ne rien renier de sa culture. Ce n'est pas la diversité qui appauvrit mais l'assimilation, le nivellement. Ce qui ne veut nullement dire qu'il nous faille rien laisser perdre de ce que la France nous amène dans le domaine de la pensée ». Ce texte est paru sous ce titre : « Un fervent de la culture indienne, mais aussi un ami de la France : Me Kichenin ».

En 2013, soit quarante-cinq ans plus tard, on se rend bien compte que les craintes des journalistes du *J.I.R.* et d'*Hebdo-Bourbon* étaient infondées en ce qui concernait René Kichenin dans la mesure où visionnaire comme la plupart des penseurs, ce dernier a sûrement mesuré très vite le danger des dérives communautaristes de certains de ses contemporains. Un de ses présidents de cour dira de lui un peu plus tard : « René Kichenin est au-dessus de la mêlée ».

En juin 2012, soit cinquante-quatre ans plus tard, après avoir relu ce texte du *JIR*, René Kichenin réagit : « Dans sa thèse, *L'île de la Réunion. Etude de géographie humaine*, soutenue à Bordeaux, en 1960, Jean Defos du Rau fait état d'une immigration indienne à partir de 1860 de près de 120 000 individus. Il est vrai que sur ce nombre, une petite partie, environ 5000, est retournée en Inde. Il ne faut pas oublier qu'il convient d'ajouter à la population indienne qui s'est fixée à l'île de La Réunion quelques milliers d'Indiens qui ont connu l'esclavage. Le pouvoir colonialiste local a toujours minimisé l'importance numérique des Indiens. Cette importance faisait peur, d'où les réactions de certaine presse. Les gros propriétaires étaient en majorité contre mon action. Devant moi, ils faisaient de grands sourires et derrière moi, ils tiraient à boulets rouges. La classe moyenne était divisée. En partie par intérêts personnels pour accroître leur enrichissement, une autre

partie me suivait mais avait peur des Blancs. Les intellectuels observaient. Certains m'ont donné leur appui, d'autres n'osaient pas prendre position ».

Le 11 juillet 2012, j'ai recueilli pour la première fois le fond de sa pensée sur le statut de La Réunion.

RK : Je n'ai pas parlé de ma vision politique en ce qui concerne La Réunion. J'ai toujours été pour une évolution, institutionnelle. Il faut aller jusqu'au bout de cette évolution, jusqu'à son terme. Actuellement, toutes les formules qu'on pourrait avancer sont dépassées.

FC : Qu'est-ce que vous proposez, alors ?

RK : Je propose des liens très forts avec la France et je propose une liberté totale. Je propose un drapeau réunionnais. Je suis à droite mais il faut le faire.

FC : Mais plus concrètement, est-ce que ça porte un nom cette forme d'autonomie que vous... ?

RK : L'indépendance, Madame.

Suite à cette déclaration sur le statut de La Réunion, Maître Kichenin m'a conseillé de rencontrer Paul Hoarau, pour encore mieux contextualiser sa pensée politique.

RK : Paul Hoarau a une façon assez personnelle de voir les choses, mais je m'entends bien avec lui. Il fallait du courage à l'époque pour s'affirmer.

Paul Hoarau est né et a grandi à Saint-Denis, et n'avait pas d'autres rêves, à 15 ans, que d'être prêtre. Il a choisi de devenir journaliste et il est devenu directeur du *Progrès*, puis d'*Église à La Réunion*. Engagé pendant de nombreuses années dans l'évolution de La Réunion, il est devenu incontestablement une « éminence grise » de la politique. Une première occasion d'écoute de sa parole, pour cette contextualisation, m'a été donnée lors d'un repas organisé le 25 septembre 2012, par Maître Kichenin qui l'avait invité à sa table.

PH : René avait la possibilité de faire des choses et il a fait d'ailleurs beaucoup de choses, en particularité dans la communauté indienne, sans tomber dans le communautarisme. C'était une époque passionnante. C'est en train de revenir. Après une espèce d'endormissement provoqué par l'argent versé en quantité, les gens finissent par comprendre que ce n'est pas la solution. En 1959, nous avons commencé à déclencher la décentralisation au cours d'un rendez-vous, à la Préfecture, avec Robert Lecourt, qui était ministre des DOM-TOM¹³⁴. Nous lui avons demandé deux choses : la première, que les Conseils généraux puissent voter leur budget souverainement parce qu'à l'époque les budgets devaient être confirmés par

¹³⁴ La France d'outre-mer, souvent désignée par l'abréviation DOM-TOM (pour Départements d'outre-mer – Territoires d'outre-mer) ou plus récemment DROM-COM (pour *Départements et régions d'outre-mer – Collectivités d'outre-mer*), est l'ensemble des territoires sous souveraineté française situés hors du continent européen. Par le passé, cette expression pouvait donc désigner l'Empire colonial français, dont les DOM-TOM constituent les derniers vestiges. L'acronyme DOM-TOM était jusqu'en 2001 largement utilisé pour synthétiser la variété des statuts juridiques de ces terres. Depuis la modification constitutionnelle de 2003, cette appellation ne correspond plus au statut des territoires qu'elle englobe ; elle est donc progressivement remplacée par DOM-COM ou DROM-COM, même si chaque COM utilise sa propre dénomination en interne.

le Préfet et La deuxième que les conseils généraux soient consultés quand on fait des lois spécifiques pour les DOM-TOM. Et la troisième chose, c'est lui qui l'a dite : « Si vous décentralisez, il faut parallèlement déconcentrer ». Quand on pense à cette revendication de 1959 et que tous les départements sont allés plus loin. On n'imagine pas. Ces discussions-là ont donné les décrets d'avril 1960 sur les départements d'outre-mer. Les décrets de décentralisation et de délocalisation.

Ma thèse est la suivante : Autrefois nous étions la possession de la France, aujourd'hui, nous faisons partie de la République ; ce n'est pas pareil. On a aujourd'hui des responsabilités réelles. Je me bats à l'heure actuelle pour dire qu'au lieu d'aller à la Préfecture pour réclamer, vous devez aller à la Région, au Conseil Général ou à la Mairie. C'est là, dans les institutions actuelles que tout se décide. Il y a partenariat. C'est contractuel entre l'État et les collectivités alors qu'autrefois il y avait une hiérarchie : le ministre pondait une circulaire, le Préfet pondait une circulaire et tout le monde exécutait. Aujourd'hui, le Président de Région avec l'ensemble des élus propose une politique de négociation avec l'Etat et chacun selon sa compétence, parlement, gouvernement, administration centrale, administration extérieure, collectivités mettent en musique l'application de ça. Je dis donc qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas dans la position d'autrefois mais le Créole ne le croit pas. Le Créole ne le croit pas parce que le Réunionnais a toujours décidé quand il ne peut pas prendre le pouvoir d'organiser le pouvoir dans la clandestinité, *le maronaj* (marronnage), *la kour*, *la varang* (varangue)¹³⁵. Il prend ce qu'il y a et il fait *underground* ; il organise son monde. Aujourd'hui, on lui dit que l'Agora¹³⁶ est à lui. Il ne croit pas. Il se méfie. Il y a deux Réunionnais en chacun de nous : « le Réunionnais de l'Agora » (l'Agora, c'est tout ce qui est officiel), qui croit devoir penser, agir, s'exprimer de façon à être en conformité avec qu'il croit être la volonté de la France et de « l'Etat » ; et « le Réunionnais de la varangue » (tout ce qui est du pays), qui pense, agit et s'exprime en fonction de son expérience, des réalités de son environnement, mais en dehors et en marge de tout ce qui est

¹³⁵ La *varang* (*varangue*) fait référence aux discussions et prises de décisions politiques qui se prennent sous la varangue par des Réunionnais de la bourgeoisie alors que la *kour* est la métaphore d'un regroupement politique, également, mais plus populaire puisque les discussions se tiennent au pied des immeubles, dans la *kour*.

¹³⁶ Dans la Grèce antique l'agora désigne le lieu de rassemblement, le marché de la cité. C'est une composante essentielle du concept de *polis*, à tel point qu'Aristote traita les barbares de non-civilisés car ils n'avaient pas d'agora. L'agora d'Athènes n'était pas seulement un marché animé et odorant ; c'était également la place des institutions démocratiques. Par *polis* on désigne la cité-État en Grèce antique, c'est-à-dire une communauté de citoyens libres et autonomes. La notion de *polis* peut ainsi recouvrir trois réalités superposables et peut apparaître comme : une donnée sociale, comprise comme une communauté d'ayants droit, libres et autonomes, fortement structurée : le corps des citoyens. La *polis* est alors comprise comme une entité politique et même comme le cadre de l'émergence du politique. Une donnée spatiale, un site qui noue de manière insécable une ville à son territoire et un écosystème. Un État souverain, doté de pouvoirs régaliens, qui joue un rôle sur la scène internationale. (Roland Étienne, Christel Müller, Francis Prost, *Archéologie historique de la Grèce Antique*. Paris : Ellipses, 2000).

officiel. Nous gérons cette double vie. L'officiel n'est pas l'émanation du peuple ici mais le plaquage d'un officiel métropolitain, si vous n'entrez pas dans l'Agora, vous êtes barbares... Ici, on n'est pas barbares, on est *maron* ou dans la *kour* ou sous la *varang*. Le Créole a toujours dit, quand la Compagnie des Indes lui a dit : « *Vous n'avez pas le droit !* ». Il a dit : « *Bin, garde out droi pour ou, moi, dann maronaj ou dan la kour, ma fèr sak mi ve* » (Garde ton droit pour toi, dans la clandestinité, chez moi je ferai ce que je veux). C'est comme ça qu'il est. « *Il n'y a pas de place pour moi dans l'Agora ? Garde out agora pou ou ! Donn larjan !* ». (Garde pour toi les honneurs de l'officialité. Donne-moi l'argent des allocations !). Il y a un investissement des transferts sociaux que l'Agora ne peut même pas mesurer dans ses statistiques officielles.

Il faut des *Trident* et des *Progrès* parce qu'avec des *J.I.R.* et des *Quotidien*, on ne peut rien faire. Ils sont dans le moule. Les lignes ne bougent pas ; c'est ce que j'appelle l'Agora. Moi je ne veux plus avoir de relations avec la télévision. Cette après-midi monseigneur Aubry me dit : « Viens. Il y a une émission sur moi avec Rocaya, pour dire ce que tu penses ». Rocaya ne m'a pas appelé. Il me dit : « Vas-y ! ». Je ne vais pas répondre si on ne vient pas me chercher. Il faudrait que ça bouge à Madagascar sans avoir à faire avec les journaux et les télévisions qui dominent. Est-ce que dans le marronnage, dans la varangue et dans la *kour*, on peut faire en sorte qu'un jour apparaisse une force qu'on ne pourra pas contester ? C'est ça qu'il faudrait arriver à faire ! Parce que si vous vous présentez dans un journal et que vous êtes perçus comme marginal, vous ne pouvez rien faire.

Paul Hoarau¹³⁷ a bien voulu m'accorder un entretien, le 20 octobre 2012, à Trois-Bassins.

FC : Depuis quand connaissez-vous Me Kichenin ?

PH : Quand nos familles baptisaient le dernier enfant, ils l'inscrivaient à l'Immaculée Conception. Il y avait deux petites classes, de « pré-maternelle », une sorte de jardin d'enfants. Je l'ai connu là ; on sortait à peine du biberon. On s'est séparés après parce que moi, je suis allé à Cilaos. Lui, il est resté au lycée et on a fait des études séparées mais nous n'avons pas perdu le contact et nous nous sommes retrouvés. Monsieur Paul Hoarau affirme d'emblée que le modèle communautariste mauricien ne peut en aucune façon s'appliquer à la complexité créole de la société réunionnaise.

PH : René, en revenant de France, avec les idées en ébullition, avec le débat sur le statut, sur l'identité, pensait qu'on ne reconnaissait pas suffisamment l'apport indien dans la culture réunionnaise. Je trouvais que c'était une bonne idée. Il allait un peu plus loin que moi et avait une conception plutôt mauricienne de la politique et il pensait pouvoir faire une politique

¹³⁷ PH : Je suis inclassable... J'ai acheté *Le Progrès* en 1967. C'était le plus vieux journal de La Réunion et je l'ai acheté parce que mon père y était, depuis 1931, gérant de publication avec Vavasseur, son propriétaire, qui était « le père du syndicalisme réunionnais ». La mère de Vavasseur était une affranchie. Il y avait *Le Peuple* et *Le Progrès*.

communautariste avec les Indiens. Je lui avais toujours dit que ça il ne fallait pas y compter. La Réunion était un pays voltairien et les clivages de classe sont plus importants que les clivages ethniques. La Réunion n'est pas Maurice. D'ailleurs, il en est tellement ainsi que le patron noir appelle son ouvrier blanc « *Mounoir* » et l'ouvrier blanc appelle son patron noir « *Monblan* ». Le patron étant noir et l'ouvrier blanc, le clivage est un clivage de classe beaucoup plus qu'un clivage ethnique¹³⁸. René avait un bon ami tamoul à Maurice, Ringadoo, un homme d'Etat. Les Tamouls sont minoritaires à Maurice. Il a commencé à faire de la politique sur cette base-là. Ringadoo avait dit à René : « Prends la terre et tu as le pays ». Il était encouragé. Le grand-père de sa femme l'avait. Mais La Réunion voltairienne, c'était la classe qui déterminait le rapport de force et non pas l'ethnie. Il a eu aussi un gros problème à l'intérieur de la communauté hindoue.

René avait une notion de la coopération avec Maurice avec son ami Ringadoo, tamoul et hindou comme lui. Ringadoo a été le dernier gouverneur mauricien avant l'indépendance. J'ai bien connu Ringadoo mais c'est ça qui a tué René. Il avait une vision communautariste de l'avenir de La Réunion alors que s'il avait eu une vision plus réunionnaise, il avait tout pour gagner ce garçon.

René a participé au Club tamoul, à la présence indienne dans le métissage réunionnais. Je l'ai soutenu pour l'expression libre. Il y avait un mouvement *anti-malbar* à l'époque. Certains Malbar ne se disaient plus *malbar*. Le Réunionnais a un coq de bruyère dans son frigidaire et il se sent français... C'est le double-jeu, le Créole de la varangue et celui de l'Agora.

C'est le fameux problème de la racine. Les *champak* du bas de la route des plaines sont originaires de l'Inde mais leurs racines sont ici en bas de la route des plaines. Les platanes qui bordent la route des Plaines en haut viennent d'Europe mais leurs racines sont bien ici.

Il a un langage communautariste qui ne correspond pas à ce qu'il pense vraiment. René est à l'aise parce que d'un côté, il est l'occidental cultivé et de l'autre le tamoul qui s'installe. Sur les deux côtés, il gagne. René est une figure qui a apporté quelque chose en plus mais il est représentatif de la complexité créole que le Réunionnais n'assume pas toujours. J'ai fait un colloque à Pointe à Pitre sur Culture et développement, j'avais soutenu que nous sommes métis et je voyais Césaire à l'assemblée Nationale. Je lui soumetts mon texte et il me dit : « Hoarau, vous avez raison, j'écris sur la négritude parce que mon ami Senghor m'a poussé là-dessus mais la négritude antillaise n'a rien à voir avec la négritude africaine, nous sommes métis ».

Saminadin Axel Kichenin, un cousin germain de Maître Kichenin nous confirmera plus tard que son cousin était le théoricien du Club Tamoul.

Pau Hoarau a soutenu René Kichenin parce que c'était un ami mais surtout la culture réunionnaise est faite d'apports différents et qu'il défendait tous ces

¹³⁸ « Il y a les deux. Il y a une forte solidarité de communauté. Lui il dit que c'est bourgeois, que c'est la classe qui prime. Mais il est plus difficile pour un Noir de conserver son patrimoine et de réussir sa vie. Paul n'a pas la même sensibilité que moi » (René Kichenin).

apports. « Je m'étais battu même pour les Chinois et les apports de l'Afrique. Vergès n'a pas été le seul à se battre pour le *maloya*¹³⁹ ».

Paul Hoarau m'expliquait qu'à l'époque, il y avait une grosse bataille. C'était celle de la fraude électorale.

Nous étions contre la fraude électorale. D'ailleurs on a fini par gagner en faisant une association qui s'appelait *Association pour le Déroulement Normal des Opérations Electorales* (A.D.N.O.E.). René et moi étions ensemble avec Vergès du parti communiste qui était un grand fraudeur devant l'éternel... Vergès était contre et nous étions ensemble. Comme René n'était pas dans les clous, évidemment, il était suspect. On l'a même suspecté de vouloir l'Indépendance, de vouloir le rattachement de La Réunion à l'Inde¹⁴⁰. Alors que je ne crois pas. Les deux faiblesses de René ont d'avoir voulu faire une politique communautariste comme à Maurice, et la deuxième est par rapport à l'ordre établi, de ne pas avoir été dans le camp des Nationalistes. René et moi n'avons jamais été des départementalistes absolus. Nous nous sommes battus pour un pouvoir régional. Entre les deux gros camps de l'époque, celui qui se battait pour l'assimilation totale, intégrale et absolue et celui qui se battait pour l'état autonome, démocratique et populaire, c'est nous qui avons gagné. Nous avons profité d'un mouvement d'ensemble. La décentralisation et la décolonisation, c'est un même combat. C'est la lutte contre le jacobinisme centralisateur, dominateur, assimilateur et uniformisateur.

FC : Concrètement, comment a-t-on pu lutter contre la fraude électorale ?

PH : Ça a été un gros dossier, ça. *Trident* et *Le Progrès*, *Le Cri du peuple* et *Témoignages* se sont battus contre vents et marées... On a eu des problèmes. Le parti communiste passait pour le leader. Les fraudeurs avaient beau jeu de dire que l'Ouest devait se défendre. L'idée était de défendre la civilisation occidentale contre le marxisme et c'est ce qui justifiait la fraude parce qu'on pensait qu'ils allaient prendre le pays. Ce qui était faux et nous avons eu l'idée de faire une association avec René qui s'appelait l'*Association pour le déroulement normal des opérations électorales*, indépendante des partis. C'est cette association-là qui a pris la direction et elle a rassemblé tout le monde, des curés, des professeurs d'université... C'était l'A.D.N.O.E. qui répartissait les assesseurs, un communiste pour un candidat de droite, etc. On est allé en France pour faire une conférence de presse dans un hôtel de la Sorbonne. En 1971, on a enfin fait des élections assez libres et on a dit que certaines municipalités revenaient aux communistes. Des communes de gauche, non-communistes, sont arrivées au pouvoir. Ça a été une grande bataille, un mélange de drames, de folklore et de scandales.

(RK : Perreau-Pradier couvrait la fraude, la violence, les nervis.

FC : Il a vraiment fermé les yeux sur la fraude ?

¹³⁹ Forme d'expression créole réunionnaise à la fois instrumentale, chantée et dansée. Les instruments d'accompagnement traditionnels sont le *ouler*, le *kayann*, le *sati* et parfois le *bobre*.

¹⁴⁰ « Il a raison. Maurice n'a jamais demandé son rattachement à l'Inde » (René Kichenin).

RK : C'était une honte).

PH : Il avait tellement laissé faire que Debré lui a demandé de partir avant que Diefenbacher, son remplaçant, n'arrive. Debré a donné une interview au *Nouveau Candide* ou à *L'Observateur*, je ne me souviens plus quelle revue, très violente contre la fraude. (...) Moi-même, quand le Président du Conseil Général m'avait demandé si je soutenais la candidature de Debré, j'avais posé trois conditions, la première condition était qu'on prenne des dispositions concrètes contre la fraude électorale, la deuxième condition c'était qu'on donne à La Réunion un quota de 300 000 tonnes de sucre qui n'a jamais été atteint depuis parce qu'on sortait d'une crise très grave depuis 1961, et la troisième condition était qu'on abroge l'ordonnance d'octobre 1960 qui permettait de mettre un fonctionnaire dehors. Ça, c'était les trois conditions politiques et puis une quatrième condition était que Debré fasse ses réunions avec mes amis sans la classe politique de droite qui était là, de gauche non plus. Je n'ai jamais été ni de gauche, ni de droite mais il venait seul avec le Président du Conseil Général, Roger Payet, que j'ai accepté. Ce qui fait que Debré a fait toute sa première campagne électorale avec moi sans les politiques du pays. Il a accepté les quatre conditions. Et nous nous sommes vus trois fois pendant ses séjours. Une première fois quand il inaugurerait parce qu'il faisait construire beaucoup de choses ; on se voyait donc aux inaugurations ; la deuxième fois chez Georges Repiquet, chez qui il avait un bureau. Il faisait une conférence de presse avant de prendre l'avion et on se voyait en tête à tête entre la conférence de presse et le départ pour Gillot. Et on a fait des choses terribles parce que sur le plan de la fraude, il n'a pas tout fini d'un coup. La promesse concernant l'ordonnance d'octobre, il m'avait prévenu de ne pas attendre qu'elle soit tenue tout de suite mais qu'il la tiendrait en temps voulu et ça a été abrogé. Sur le plan général, je disais au jacobin Debré qu'il déresponsabilisait les Réunionnais quand il leur disait dans ses discours que, quelle que soit la situation, la France serait là. Vous leur faites du chantage en leur disant : « Si vous voulez rester Français, il faut faire ça... ». Non, il fallait dire : « Vous pouvez rester français autant que vous le voudrez ». J'ai dit aux Mauriciens : « Le support de votre indépendance et le support de notre volonté de rester français est le même : c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Les Réunionnais veulent être français. Un discours avait été prononcé d'ailleurs à l'époque : « Si un jour, vous voulez partir, on ne vous retient pas ». Le problème était que les Mauriciens risquaient de nous donner envie d'être indépendants. En Martinique, on a fait un référendum à ce sujet et pour l'indépendance, il y a eu 5% !

FC : Quel rôle *Trident* a-t-il joué dans tout ça ?

PH : Il s'est battu pour la démocratie, contre la fraude. C'est pour ça qu'on a dit qu'il était avec Vergès mais c'est Vergès qui était avec nous et non pas l'inverse. Et il a soulevé ce débat indien. C'est *Trident* qui a été à l'origine du débat de l'apport indien de l'identité réunionnaise. A cette époque, on était français alors on était « blanc ». Le maloya c'était du folklore. Nous étions

Français assimilés. René a toujours pensé qu'il fallait l'Indépendance mais je lui ai dit comme j'ai dit il y a trois semaines aux indépendantistes qui m'ont convié à participer à une de leur réunion, la tradition du Réunionnais esclave ou colon n'est pas de revendiquer le cadre mais le contenu. Les esclaves n'ont pas revendiqué l'abolition de l'esclavage mais d'être payés pour leur travail et d'avoir le dimanche comme jour de repos. Autrement dit, le contenu de l'abolition. Quand on a aboli l'esclavage, on n'a pas aboli les conditions de travail. Pour l'indépendance, c'est nous qui devons maîtriser notre évolution. Aujourd'hui, institutionnellement, en matière de développement économique, social, culturel, environnemental et d'après la loi de décentralisation, c'est la Région qui est responsable de ça dans le respect des compétences des autres collectivités. Les relations politiques entre Paris et La Réunion ne sont plus des relations de subordination dans une hiérarchie mais une relation de partenariat. Si on ne prend pas le pouvoir ici alors que c'est légal, demain la mode sera à Paris que La Réunion soit indépendante. Toute la classe politique actuelle qui est contre l'indépendance sera pour l'indépendance et René Kichenin comme tous les indépendantistes seront sur la touche. C'est ça le grand danger. René n'a pas changé. Il a toujours pensé comme ça. Dans l'organisation du monde de demain, l'aboutissement normal de l'évolution est l'indépendance, mais pas une indépendance octroyée. Tant que ce sera octroyé comme l'abolition de l'esclavage, comme la départementalisation, on sera dans *la varang*, dans la *kour*, dans le marronnage. On ne sera pas dans l'Agora.

À la relecture de ce paragraphe :

RK : Ce que dit Paul Hoarau est tellement vrai que les Bénard qui étaient départementalistes, sont aujourd'hui autonomistes. Ceci-dit, ils ont toujours une longueur de retard.

FC : Ah !

RK : C'est exact, ce qu'il dit parce que je ne cherche pas à prendre le pouvoir étant donné mon âge, mais j'indique le chemin, le terme d'une évolution. C'est tout. Ça ne m'empêche pas d'être bien avec tout le monde, mais je ne change pas ; j'ai une vision de l'avenir.

FC : Vous n'avez jamais changé d'avis ?

RK : Jamais. Lorsque Paul Hoarau dit : « Si c'est Paris qui décide que La Réunion soit indépendante, c'est Paris qui choisira les têtes de cette indépendance », je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui. Elle sera discutée et acceptée par la puissance coloniale. Il y aura des forces qui se dégageront bientôt et avec ces forces nouvelles, il faudra discuter. Il faudrait que nous nous regroupions même avec des communistes pour dire : « Voilà ce qu'est La Réunion » Il faut arrêter de dire : « C'est moi La Réunion ! » ou que ce soit Paris qui dise ce qu'est La Réunion. Non c'est ici qu'elle doit s'afficher, qu'elle doit s'affirmer. Et à partir d'ici, elle discute avec tout le monde. C'est bien de faire la biographie de René mais il faudrait faire aussi celle de

Christian Barat. Je n'avais pas osé vous dire que René a toujours été indépendantiste.

FC : C'est amusant parce que vous n'avez pas osé me le dire.

Maître Kichenin me l'a confié au bout d'un an et demi d'entretiens. J'ai dû le pousser dans ses retranchements et il a fini par me dire : « Au fond de moi-même, je suis indépendantiste. Je ne vais pas être un terroriste mais l'indépendance viendra à son heure. Je suis indépendantiste ; je ne serai plus là. On n'arrête pas le cours, ici on ne peut pas parler de fleuve, mais d'une rivière ; elle va toujours à l'océan quels que soient les barrages que vous pouvez y mettre. Son issue est l'océan. Comme je n'ai plus d'ambition politique, ni pour moi, ni pour mes enfants, je peux vous livrer cette réflexion avant de dire *bye bye* ».

PH : Je crois que René a la même conscience que moi du piège des mots.

FC : Oui, peut-être.

PH : Je ne dis pas qu'on sera forcément indépendants mais je ne dis pas non plus qu'on ne sera pas indépendants. Et je dis même que l'évolution normale, compte-tenu de la situation géographique et la géopolitique de demain, si les relations restent bonnes parce que la relation avec la France, culturellement, est indéracinable. Même Maurice et Madagascar. Ce qui est important c'est qu'il ne faut pas que l'indépendance soit concédée sinon ça sera comme l'abolition de l'esclavage, comme la départementalisation, comme la décentralisation.

FC : Ce serait un échec.

PH : Des échecs successifs. C'est le cas de plusieurs pays africains pour qui l'indépendance manifestement est une mode. La Françafrique¹⁴¹. Il y a un proverbe réunionnais qui dit : « *Dan le oui, na poin batay* ». Le Réunionnais, il s'en fout, il va au guichet prendre le fric et avec le fric, il investit sans les aides européennes comme disait ma femme. Il y a un monde *underground* économique, politique et social et une communication qui ne passe pas par les journaux ni la télévision mais qui fonctionne. Dans un pays où il y a 40 % de chômeurs, il y a la révolution. Et ici, il n'y a pas la révolution, ça veut dire qu'il y a une organisation économique parallèle. Ce n'est pas normal. De ce point de vue-là, nous sommes très proches René et moi.

Reçue pour la seconde fois, le samedi 26 janvier, par Paul Hoarau, dans sa case créole de Trois Bassins, je l'ai interrogé à propos de cet ouvrage sur son ami bâtonnier bientôt prêt pour la publication dont je lui avais laissé une version inachevée :

FC : La relecture du livre a-t-elle suscité chez vous des réflexions ?

¹⁴¹ L'expression « Françafrique » est un terme utilisé pour qualifier l'action néo-coloniale prêtée à la France qui ferait de l'Afrique sa « chasse gardée ». Cette action bénéficie de l'ensemble des relations personnelles et des mécanismes politiques, économiques et militaires qui lient la France à ses anciennes colonies africaines, ainsi qu'à un certain nombre d'autres pays africains. Par exemple, en janvier 2013, la France intervient militairement au Mali.

PH : J'ai eu confirmation de tas de choses intéressantes. Il fallait faire cette biographie. C'est riche. René a réussi professionnellement et il a eu tous les honneurs de l'Agora, mais il ne pouvait pas réussir politiquement. C'est le problème de beaucoup de Réunionnais qui veulent changer l'Agora tout en étant dedans. Et ça ce n'est pas possible. Il y a une rupture à faire. Vous savez, si on ne fait pas cette rupture, on n'y arrive pas. C'est comme pour les fusées, entre la rupture d'un passé dont il faut démontrer l'obsolète pour entrer dans un futur qui n'est pas un futur agressif. C'est ce que je fais toujours en disant que je ne suis pas fermé à l'indépendance.

Moi je ne fixe pas de limites à l'évolution mais si on se bat pour l'indépendance aujourd'hui et si le mouvement indépendantiste devient fort, tous ceux qui sont anti-indépendantistes aujourd'hui vont confisquer le pouvoir. Si ce n'est pas nous qui maîtrisons l'évolution de la chose et que nous nous contentons de demander que la coquille vienne, demain ils nous donneront la coquille sans rien dedans. D'ailleurs, les esclaves, ils n'ont pas demandé de pouvoir noir. En 1811, lors de la révolte de Saint-Leu, le président du tribunal interroge un *tapageur* et lui demande : « Quel était le mot d'ordre de la révolte ? » Il répond : « Qu'on nous paye pour travail qu'on fait et qu'on nous repose le dimanche ». Ils ne demandaient pas l'abolition de l'esclavage mais ils demandaient le contenu de l'abolition. C'est ça le Réunionnais. Il demande l'indépendance mais il ne s'imagine pas que s'il ne maîtrise pas l'évolution du mouvement, tous les types qui sont contre aujourd'hui, seront pour demain. Boyer, Victoria, Virapoullé, à supposer qu'ils soient encore vivants, ils seront pour l'Indépendance et rien ne changera. Ça, c'est le problème de René.

René Kichenin est beaucoup plus « Agora » que moi, beaucoup plus Français que moi, beaucoup plus francophone que moi ; il a plus de considération pour la Légion d'honneur, pour la Conférence des bâtonniers, pour les honneurs que moi. Il est très conformiste, sensible aux honneurs, aux marques. Mais il est, en même temps, dans une rupture plus radicale que moi. C'est pour ça qu'il dit : « L'indépendance avec l'amitié de la France » Alors qu'il tape dessus tout le temps. On me dit toujours que les Antillais ont réussi. Ils ont eu les postes mais ils n'ont pas le pouvoir et ils ne veulent pas le pouvoir. La preuve est que quand on fait un référendum, ils ont 5 % d'indépendantistes. Je regrette de ne pas avoir réussi en politique avec René. Quand on voit tous les médiocres qui réussissent en politique... Dans un pays normal, il aurait dû réussir. Ça c'est sûr.

À la relecture :

RK : C'est une tristesse pour le pays mais c'est vrai.

PH : Il avait un double handicap. Le premier handicap a été de n'être pas dans le discours de l'Agora. Et le deuxième handicap est de n'être pas non plus dans le discours du marronnage. Il a fait un calcul en disant : « Je soutiens la France ; la France me soutient. L'Inde me soutient. Je suis malbar. La communauté tamoule me soutient et je gagne ». Non, il a fait une

mauvaise approche. La différence avec moi c'est que je n'avais pas l'ambition de réussir.

FC : Par contre, vous avez l'ambition de changer les choses.

PH : Voilà.

À la relecture :

RK : Moi aussi, j'aurais changé les choses. Oh oui ! Mais à l'époque c'était le pouvoir de l'argent ! De plus, le peuple n'était pas prêt. À propos d'un meeting que j'avais obtenu qu'on fasse dans l'école des Frères. Le Préfet avait donné l'autorisation de ce meeting sauf si Paul Vergès et Paul Hoarau y prenaient la parole. Nous n'avions donc pas le droit de prendre la parole. Nous avons alors décidé d'enregistrer sur bandes notre discours. Alors là, Fontana, qui était commissaire central à Saint-Denis, était au bas de l'estrade avec sa ceinture. On passe l'enregistrement de Vergès ; on l'arrête et on l'amène au poste. On passe mon enregistrement, on m'arrête et on m'amène au poste. Vergès et moi, on a été au poste ensemble... C'est pour vous dire qu'on a fait des choses ensemble.

FC : Au poste...

PH : Au commissariat, comment on appelle ça ?

FC : En garde à vue ?

PH : Commission rogatoire, etc. Un de mes grands regrets est que Vergès qui est un esprit parce qu'on ne peut pas dire qu'il soit un imbécile, ait été déformé par sa formation. Et puis le problème de Vergès est qu'il n'est pas au service de La Réunion. C'est la déviation ceauscescuonienne¹⁴² du système stalinien.

FC : Aviez-vous la même façon de voir les choses, René et vous ?

PH : Radicalement, oui. Qu'il y ait une personnalité réunionnaise, que les Réunionnais soient responsables de leur développement. Il le dit d'ailleurs et le définit très bien et c'était la base de notre accord. Moi ce que je voulais, c'était que tout le monde puisse s'exprimer. S'il est venu au *Progrès*, c'est d'abord parce qu'on se connaissait depuis longtemps. Ce n'était pas la plus prestigieuse des imprimeries, mais c'était là que la liberté soufflait !

Le 20 février 2013, j'ai abordé à nouveau cette question de l'Indépendance avec René Kichenin :

FC : J'aimerais que vous me disiez ce que vous auriez fait si vous aviez réussi en politique.

RK : J'aurais hâté la marche vers l'Indépendance. J'aurais demandé au gouvernement, parce que tout dépend de Paris, de prendre en considération notre situation géo-politique, la composition de la population, etc., et d'étudier les modalités d'une évolution pacifique.

FC : Mais ce n'est pas d'Indépendance que vous parlez si vous évoquez une dépendance de Paris.

¹⁴² Nicolae Ceausescu, communiste roumain.

RK : Mais c'est Paris qui accorde l'Indépendance. L'Algérie, c'était comment ?

FC : Ce que disait Paul Hoarau, c'est justement que dans cette situation extrême, ça ne devrait pas venir de Paris auquel cas ce serait un nouvel échec, comme la départementalisation, si j'ai bien compris son point de vue.

RK : L'Inde ? C'est bien le Royaume-Uni qui a accordé l'Indépendance. Dans tous les pays c'est comme ça. La métropole décide de partir dans la paix et la fraternité avec des liens très forts. Moi je suis partisan d'une personne et d'un mandat maximum pour donner à la jeunesse la possibilité d'exercer le pouvoir et de montrer ses compétences.

Il m'a semblé intéressant de retranscrire ici les vœux de 2013 pour La Réunion de Paul Hoarau, qui nous a magistralement éclairés sur la politique réunionnaise, et sur la personnalité de René Kichenin :

« Pratiquer la décolonisation en nous-mêmes ; redonner leur place aux électeurs souverains ; formaliser politiquement la communauté indianocéanienne, tels sont les vœux que je formule encore pour La Réunion, notre pays, en 2013 ».

SAK : Je m'appelle Saminadin Axel Kichenin, Saminadin est mon prénom d'origine indienne, Axel est mon prénom occidental.

René Kichenin est un intellectuel. Il est d'une génération qui a été témoin des grands bouleversements du siècle dernier, l'émergence, l'émancipation des anciennes colonies, les leaders historiques, Nehru, Gandhi. Même s'il était jeune, c'était de sa génération. Ces leaders terminaient leur vie plus ou moins et lui était en pleine jeunesse mais il était passionné de cela. Nasser,¹⁴³ Sukarno,¹⁴⁴ Tito, d'ailleurs, ce sont eux avec Nehru qui ont fait les « non-alignés¹⁴⁵ », le mouvement mondial des « non-alignés » entre les deux blocs. René a été très sensible et passionné de cela. À La Réunion, quand il rentrait

¹⁴³ Gamal Abdel Nasser Hussein né le 15 janvier 1918 et mort le 28 septembre 1970, fut le second président de l'Égypte de 1956 à sa mort. En tant que colonel dans l'armée égyptienne, Nasser dirigea la révolution égyptienne de 1952, aux côtés de Mohammed Naguib, devenu premier président de la nouvelle république qui fut instaurée après la chute de la Monarchie d'Égypte et de Soudan. Il inaugura une nouvelle ère en Égypte, celle de la modernisation, des réformes socialistes servant la cause ultime d'une unité arabe à travers un nationalisme panarabe, qui fut pendant un court instant illustré par l'union entre la Syrie et l'Égypte. Nasser est généralement considéré comme l'une des figures politiques les plus influentes dans l'histoire arabe et de la politique arabe du XX^e siècle. Sous sa présidence, l'Égypte nationalisa l'entreprise qui gérait le Canal de Suez, et s'imposa comme l'un des principaux acteurs de la lutte anti-impérialiste contre les puissances occidentales, et ce dans le monde arabe et en Afrique.

¹⁴⁴ Soekarno ou Sukarno, né Koesno Sosrodihardjo (6 juin 1901 - 21 juin 1970), est le premier président de la République d'Indonésie (1945-1967) dont il a proclamé l'indépendance le 17 août 1945 avec Hatta, le premier vice-président.

¹⁴⁵ Le terme de « non-alignement » a été inventé par le premier ministre indien Nehru lors d'un discours en 1954 à Colombo. La Déclaration de Brioni du 19 juillet 1956, proposée par Gamal Abdel Nasser, Josip Broz Tito, Sukarno et Jawaharlal Nehru, marque l'origine du mouvement, qui vise alors, dans le contexte de la Guerre froide, à se protéger de l'influence des États-Unis et de l'URSS qui cherchaient à rallier le monde à leur cause (idée de bipolarisation ; les deux grands qui gouvernent le monde).

pour ses vacances, il a été amené à rencontrer à plusieurs reprises le leader indépendantiste de l'île Maurice¹⁴⁶, Veerasamy Ringadoo. Ringadoo était le second du premier leader travailliste Ramgoolam. Souvent Ringadoo venait chez sa famille et il était en contact direct avec ces leaders indépendantistes plus régionaux. Ça va le guider un petit peu dans ses premiers pas politiques, après. Tous ces mouvements, toute cette effervescence de décolonisation, tous ces leaders progressistes qui émergeaient au niveau mondial. Fort de tout cela il décide de rentrer à La Réunion, mon père qui était très fier de lui et qui était vice-président du temple de Saint-Denis et assez influent au sein de la communauté tamoule, parce qu'il était orphelin et mon père était son oncle...

SAK : Un peu comme cela. Quand il est rentré, mon père a organisé sa réception à Gillot, l'ancien Gillot, à Mapérine¹⁴⁷ et a sollicité des dignitaires de la communauté, les patriarches, les plus vieux, Latchoumaya, Catapoullé, à venir l'accueillir. Et il a été accueilli, le premier avocat d'origine indienne, vraiment avec éclat et une reconnaissance de la communauté. Là les choses s'enclenchent entre son penchant pour tout ce qui était progressiste, l'effervescence dans le monde et lui avocat qui arrive à La Réunion, accueilli avec fierté par sa communauté. Les choses vont alors se mettre en place de manière plus concrète. Il est rentré à La Réunion le 6 février 1964. Un petit peu plus d'un an après, en 1965, il sort un organe de presse *Trident*.

C'était la période difficile entre la répression de droite et le principal opposant de l'époque, la gauche, c'étaient les communistes. Et là, il y avait matraquage, violence ; la scène politique était dominée par cette bipolarisation-là. Et lui, il s'est inscrit ; il a voulu se profiler comme une troisième voix, une troisième force progressiste, gaulliste, un peu de gauche parce qu'il s'est prononcé pour un changement de statut, l'autonomie. Il s'est affiché de sensibilité appartenant au camp gaulliste mais plus souple pour les colonies, pour La Réunion, avec une possibilité d'évolution statutaire et en cela il rejoignait en quelque sorte le parti communiste qui à un moment est

¹⁴⁶ SAK : « Veerassamy Ringadoo a été sa porte d'entrée sur le plan politique à l'île Maurice parce que dans sa mouvance, il a été prendre la parole dans des campagnes électorales, pour l'Indépendance, dans des meetings à l'île Maurice. Il était très connu à Maurice à cause de cela et les meetings, là-bas, c'était 120 000 à 150 000 personnes. Surtout dans ce grand moment historique pour l'île Maurice, l'Indépendance, ou alors rester dans l'espace britannique. Au moment des festivités pour l'indépendance de l'île Maurice, on l'a invité, forcément puisqu'il avait donné un coup de main pour l'Indépendance et là il a rencontré beaucoup de chefs d'états progressistes, tous ceux qui avaient accompagné ses pensées pendant ses années d'études, il en a rencontré beaucoup ! Jagan, le premier Ministre de la Guyane britannique, les chefs d'Etat africains qui étaient venus pour l'Indépendance de Maurice. On l'a mis au premier rang et on lui a fait rencontrer tous ces gens-là. À l'époque, les Mauriciens et les Réunionnais se fréquentaient plus encore et Ringadoo venait en vacances chez son beau-frère et ils ont sympathisé ».

¹⁴⁷ « Pendant longtemps, les bâtiments de l'aérogare ne furent que de modestes baraquements en bois sous tôle, en bordure de l'océan. Tout changea très vite après 1963 lorsqu'affluèrent les crédits d'équipement. Un village, Mapérine, fut même rasé pour l'agrandissement de la piste actuelle. Gillot se développa d'année en année pour devenir l'aéroport international Roland Garros, accueillant des dizaines de vols internationaux chaque jour. » <http://www.saintpaul-lareunion.com>

allé plus loin, jusqu'à l'indépendance¹⁴⁸. Il a fait une première sortie en politique et là, ça aurait dû être un succès, mais il était candide. Il a fait une sortie à Champ Borne pour les élections cantonales. Il avait en face de lui Armand Barau qui était un des usiniers de l'époque, gros planteur de cannes, grosse propriété, grande plantation. Il était ingénieur lui, il était très actif au niveau de l'usine de Bois Rouge au sein même du canton. C'était donc son adversaire. J'étais en première et on assistait à ses meetings. C'était fou de monde. C'était une nouvelle voix, qui se situait entre les deux pôles que les gens avaient l'habitude de voir, moins excessive, plus positive... C'était une critique très constructive de la société réunionnaise d'alors. Quand il y a bipolarisation, l'un critique l'autre et on se tape dessus. Ça a été un autre ton et un nouveau personnage sur la scène politique de La Réunion. Il s'est donc présenté. Plus d'un lui avaient dit qu'il fallait prendre les moyens de faire en sorte qu'on ne lui vole pas les résultats du scrutin ou la victoire. Et lui disait : « Non, non, le Préfet a reçu des consignes ; ça se passera bien. Vous verrez. Paris a téléphoné au Préfet. Foutaises... ».

À huit heures, on ouvre les bureaux de vote. À huit heures et demie à peine Barau entre dans le bureau de vote avec un paquet de nervis, de gros bras avec des brassards tricolores et on a éjecté les assesseurs de Maître Kichenin. Lui-même, il a été un peu secoué dans le bureau et à huit heures le bureau a ouvert, à neuf heures, il était vidé¹⁴⁹.

FC : Ce n'est pas vrai....

SAK : Ah si, si, et après ils ont bourré les urnes ! Sa première sortie l'a vraiment traumatisé parce qu'il n'était pas de cette culture-là, de la violence à ce niveau-là. Bas, très bas, physique comme ça, *manu militari*. Sa culture juridique a fait de lui quelqu'un qui est respectueux des règles, de la loi et il a cru qu'au sein de la République française, cela ne pouvait pas se passer autrement que dans le respect des institutions.

FC : Je comprends.

SAK : Cela l'a traumatisé et déçu aussi. Là, cela a peut-être été une erreur. Et il est parti comme cela...

FC : Il s'est découragé ?

SAK : Il s'est découragé alors que c'est là qu'il aurait fallu rebondir, revenir régulièrement au contact des gens qui avaient milité énormément pour lui.

FC : Ceci-dit, il a lutté contre la fraude électorale.

¹⁴⁸ RK : « Je n'étais pas contre ! “Les colonies sont nées avec une croix sur le front”, avec l'Eglise... Qu'est-ce que ça veut dire ? Elles sont nées pour mourir ? Elles sont nées en sachant très bien que tôt ou tard elles cesseraient d'être des colonies ».

¹⁴⁹ RK : « Ils ont fait ce qu'ils voulaient, sans aucun contrôle.

FC : Quand avez-vous décidé de vous présenter ?

RK : En 1966, je me suis dit que j'allais me présenter mais c'était truqué les élections, vous savez ? J'ai perdu. Un coup de force. J'avais en face de moi Barau, blanc, une famille de colons. L'administration de l'époque était pour lui ! Et oui ».

SAK : Ah oui, dans *Trident*, cela a été un thème majeur¹⁵⁰, d'autant plus qu'il en avait été la victime, en premier. Cela a été les moments forts de son cursus. Et *Trident*, en tant qu'organe culturel, a mené aussi des combats pour le respect des interdits alimentaires dans les structures publiques, les hôpitaux, l'armée, les écoles. Tout ce qui était public. Il s'est battu aussi pour ce qui n'est encore pas le cas aujourd'hui, une émission religieuse hindoue à la télé officielle. Jusqu'à aujourd'hui, ça n'existe pas alors que nous sommes la première communauté française d'origine indienne.

FC : C'est vrai.

SAK : Ça, c'est le combat que les associations mènent encore actuellement. Cela a démarré tôt et c'est encore d'actualité. Après, René a fait une sortie un peu hasardeuse, en politique, il a fait une sortie à Saint-André. Il s'est déclaré au dernier moment.

FC : Quelles élections ?

SAK : C'étaient les cantonales, toujours. Il y avait Vergès et Virapoullé, et Virapoullé démarrait un peu en politique. C'était dans un canton de Saint-André et il s'est déclaré un peu au dernier moment, peut-être trois semaines avant les élections. Il a subi une lourde défaite.

FC : Parce qu'il n'avait pas préparé... Pourquoi les cantonales et pas autre chose ?

SAK : C'est plus facile, les cantonales. C'est un candidat, un canton. Déjà, pour Saint-André, c'était découpé en deux à l'époque, en trois après ; pour Sainte-Marie, ce n'est pas pareil. Le canton, c'est la commune. On travaille le même espace, la même démographie, le même électorat pour les deux. Vous n'avez pas besoin d'établir une liste comme aux municipales. Là, il vous faut trouver 33 noms, 35 noms. C'est plus compliqué.

FC : Et vous m'avez dit que vous-même étiez un homme politique ; vous militez pour quoi ?

SAK : Moi, j'ai créé un mouvement, un mouvement progressiste de gauche, allié avec le PS parce que c'est notre première sensibilité. Après avec la famille de gauche, les liens avec le PC se font toujours en deuxième intention.

FC : Que Maître Kichenin soit de droite et vous de gauche ne pose aucun problème ?

SAK : Non, parce que de droite qu'il était, notre point commun est une analyse progressiste de la société réunionnaise. Nous sommes d'accord sur pas mal de points. J'ai créé donc ce parti-là qui m'a amené à être maire de Sainte-Marie, après conseiller général, conseiller régional.

Après Saint-André, il a eu une troisième sortie politique à Sainte-Rose, contre Alix Elma, maire de Sainte-Rose. Toujours aux élections cantonales. Là il avait travaillé plus. Son épouse a du patrimoine à Sainte-Rose mais ce

¹⁵⁰ On l'a vu *supra* dans mon entretien avec Paul Hoarau et à nouveau ici avec Saminadin Axel Kichenin.

n'est pas suffisant ; il faut une présence assidue. Il a fait mieux qu'à Saint-André mais ça n'a pas été suffisant¹⁵¹.

FC : Concernant le métier d'avocat de Maître Kichenin, j'ai une faiblesse dans mon travail qui est que je n'ai pas d'exemple de plaidoirie. Il n'a pas gardé de plaidoirie et même si j'ai le témoignage de quelqu'un qui assistait régulièrement à ses interventions au tribunal, ça ne me paraît pas suffisant. Que pourriez-vous me dire à ce sujet ?

SAK : Maître Kichenin était plus juriste appliqué que ténor. Les envolées lyriques, ce n'était pas trop son affaire. Il n'aimait pas ça d'ailleurs et disait que c'était de la grande comédie. Il n'était pas du tout de cette école-là¹⁵². Il était plus appliqué sur le droit fondamentalement et donc présentait au tribunal, ou à la cour, des textes. Il s'appuyait sur les textes ; c'était un travail minutieux de juriste véritablement ; si on le projette quarante ans plus tard, aujourd'hui, ça aurait été top ! Parce qu'aujourd'hui, on va plutôt sur cette base-là en termes judiciaires que les effets de manches qui n'impressionnent plus les juges. Ils sont plus jeunes, d'une autre école. Aujourd'hui, il marquerait vraiment beaucoup plus de points. À l'époque, c'était nouveau ; il a innové de ce point de vue-là aussi. En politique, il a innové ; sur le plan communautaire, il a innové... Il y avait des intellectuels tamouls à l'époque, mais personne n'a eu le courage de s'engager... Je jette un regard très distancié. Je ne dis pas ça parce que c'est un membre de la famille mais personne n'a eu le courage de s'engager, dans un combat culturel, dans le sens des intérêts de la communauté. Ils étaient tous au Parti Communiste et tous ils étaient soumis au Chef, à Vergès. Les intellectuels tamouls¹⁵³. Tous ceux-là avaient des situations statutairement assez bien placés. Ils contestaient le système, mais personne n'a osé se déclarer leader lui-même. Il a été le premier à le faire et ça aussi, ça a créé des animosités dans la communauté. Et les autres, le voyant faire, certainement, ont eu ce déclic. « Pourquoi n'avons-nous pas eu cette audace-là ? ». Ça les a révélés à eux-mêmes.

FC : Au lieu d'être solidaires ?

SAK : Il a essayé de les rassembler mais ils sont venus tellement en bloc qu'il a compris qu'on l'éjecterait au bout d'un an... On l'aurait mis là de côté... Ils étaient tellement majoritaires et avec des arrières pensées. Il le savait et il a dit : « Bon, on arrête là ! ».

FC : La vie est dure...

SAK : J'ai grandi devant tous ces gens-là. (...) Ils se sont trompés de cap et après c'était trop tard pour revenir en arrière.

¹⁵¹ RK : « Là, j'ai été battu par l'argent, 6 millions, récupérés ensuite sur l'argent de la commune. Tout le monde était pour moi et deux jours avant ils ont été achetés ».

¹⁵² RK : « Il y a une part de comédie quand même, les effets de manche... ».

¹⁵³ Pour Axel Kichenin, ces intellectuels qu'il qualifie de « tamouls » étaient Ponama, Marimoutou, Narassiguin, Pota, Paquiry, Mourouvaye, Sinamallé de Saint-André, Ramin, Miniépoullé...

Christian Barat m'avait parlé de Joseph J.A. Varondin, auteur de *Les Lambrequins de la Honte*¹⁵⁴, de *Fils de Govindah*¹⁵⁵ d'Apocalypse réunionnaise, un des rédacteurs de *Trident*, un proche de René Kichenin, comme quelqu'un d'incontournable. « Si tu ne rencontres pas Jo Varondin, il manquera quelque chose à l'histoire de vie de René ! ». Intriguée, j'ai obtempéré. Il m'a reçu pour un entretien le 8 décembre 2013, rue Monseigneur de Beaumont.

FC : Que signifient les initiales J.A. ?

JV : Jacob Anatole. Je m'appelle Joseph Jacob Anatole Varondin. Je suis né le 23/03/1933. Tout en 33, comme chez le médecin. C'est pour ça que je ne suis jamais malade.

FC : Dans quelles circonstances avez-vous connu René Kichenin ?

JV : Je l'ai connu au lycée. Il était dans une classe ou deux après moi et comme il n'y avait pas beaucoup de *Malbars* dans la cour du lycée. Ça se voyait. Il y était du temps de Louis Virapoullé, Alexis Pota, Germain Narassiguin, peut-être un Mourouvin... Voilà la petite tribu dont je me souviens. Papa connaissait bien sa famille. Son père est décédé avant tout le monde. Après, je l'ai retrouvé quand il est revenu de ses études parce qu'on a appris qu'il avait débarqué à Gillot avec un grand concours de peuple ; on lui a mis le *marlé*¹⁵⁶ dans le cou. Naturellement, les gens de ma nature se sont gaussés de l'affaire ; René revient comme « le Roi *malbar* ». Je ne crois pas que ce soit lui qui l'ait voulu mais plutôt son entourage. René, en somme, est assez timide. Il n'est pas « m'as-tu vu ? » du tout. De ce que je connais, il n'est pas « m'as-tu vu ? ». À partir de là, il a commencé à entrer en contact avec tout le monde, provoquant sympathies et jalousies. Les grands bourgeois étaient surtout jaloux. Le petit peuple avait trouvé, je ne dis pas leur *imam*, mais plutôt leur *gourou*. Mais content, René avait pris les choses en main. Son objectif a été de remettre la communauté *malbare* au niveau qui était le sien et il a œuvré, il faut le reconnaître, avec courage et même avec abnégation. Il a tenté un mandat politique qui a mal tourné sous les quolibets de Jean-Paul Virapoullé et les galets de Morange et Nativel au Champ Borne. D'ailleurs, cette mésaventure électorale de René a poussé Jean-Paul à faire de la politique. Je me souviens de ce jour-là où il a dit : « René i connaît pas faire la politique. Il fallait venir au moins avec trente nervis et un camionnette galets pour répondre aux provocations » des Barau, Morange, et Nativel lequel était comptable de Bois Rouge et leur centurion. Les Césars restaient à l'extérieur et poussaient Nativel à l'intérieur. René a connu un échec là mais il n'a pas couru après les mandats comme beaucoup de personnes. Après cet

¹⁵⁴ *Les lambrequins de la honte, Portrait du Réunionnais départementalisé et de son maître*, Editions du Marronnage, Ile Cernée, imprimé à Singapour, 1991.

¹⁵⁵ *Fils de Govindah, Roman de la Varangue Coloniale Réunionnaise*, « Fleur de canne et vanille », Editions du Club de la Varangue et de l'Académie indocéanienne, Republic of Mauritius, 2010.

¹⁵⁶ Terme créole dérivé du tamoul *mala*, guirlande et *pou*, fleur. Un *marlépou* ou *marlé* est un collier de fleurs fraîches habituellement réalisé pour décorer les sculptures des divinités à l'honneur, les jours de cérémonies.

échec, il s'est un peu retiré de la vie politique publique mais il a beaucoup œuvré à titre personnel chez lui et dans le porte à porte familial et le porte à porte amical jusqu'au jour où à force de petites rencontres et malgré les quolibets de la bourgeoisie *malbare*, il réussit à en rassembler un grand nombre. Il faut reconnaître que cette communauté a tout de même pignon sur rue. Il avait un côté qui était important pour lui, il était l'ami de Raymond Barre. Ça lui a attiré sinon beaucoup de sympathies mais beaucoup d'accointances et aussi pas mal de jalousies, une fois de plus.



Le 3 novembre 1978, Raymond Barre et son épouse reçus pour un dîner par Monsieur et Madame Kichenin
« Baro » de la Maison Kichenin, rue Labourdonnais. Photo album de famille Kichenin

À ce moment retentissent des klaxons tonitruants dans la rue de Beaumont, à la sortie de l'école de Joinville, qui nous empêchent momentanément de poursuivre l'entretien.

JV : Ces gens-là, hier, ils n'avaient pas de quoi se payer une place dans un *car courant d'air*. Aujourd'hui, ils ont une voiture et ils s'impatientent ! Les premières voitures qu'ils ont vues, c'étaient celles des maîtres qu'ils lavaient. Paul Salez, un jour, au tribunal, a dit que la voiture pour le Réunionnais moyen, maintenant, c'est le signe extérieur de son existence, la calandre, c'est son blason et le volant c'est son sceptre ! C'est pour ça qu'il conduit parfois le bras ballant à la portière au risque de se le faire emporter. (Rires). Nous, on parle crûment parce que nous ne tolérons pas cette espèce d'enrobage de l'ineptie des gens dans leur comportement.

FC : Aviez-vous des différences de vue sur la politique de l'île avec René Kichenin ? Diriez-vous que vous étiez d'un bord politique différent de celui de Maître Kichenin ?

JV : Pas du tout, nous étions des autonomistes et subsidiairement des indépendantistes¹⁵⁷ mais contrairement à ce que bramait Debré à tout bout de champ, nous n'avons jamais voulu un rattachement quelconque d'une Réunion autonome ou indépendante à l'Inde ! On a dit d'ailleurs ouvertement à Debré, mais il n'écoutait que d'une oreille. « Les Malbars sont des Réunionnais. Vous ne trouverez pas un bateau rempli de Malbars pour regagner *l'Inde*. » S'il y a un jour l'autonomie, ceux qui partiront, ce sont les *Zorèy*, et des Blancs. Il y a deux peuples enracinés ici, je ne parle pas des Noirs, des *Kafni* des métis mais ceux qui auraient les moyens de s'enfuir, les *Malbars*, les *Yab*. (...)

FC : Si Maître Kichenin avait réussi en politique, qu'aurait-il changé selon vous ?

JV : D'abord, avant de vouloir réussir en politique, il a voulu réussir du côté de la diplomatie. Il avait voulu être Consul de l'île Maurice à La Réunion. En premier, Jean-Paul s'est opposé.

Quelques jours plus tard, j'ai interrogé Maître Kichenin à ce propos et il a fait une mise au point énergique :

RK : Joseph Varondin a fait une fausse interprétation. Effectivement, parfois, je faisais hisser un drapeau français et un drapeau mauricien mais c'était tout simplement un signe d'hospitalité pour mes amis lorsque j'organisais une réception en leur honneur. L'histoire de la Mercedes est aussi une pure invention de Joseph Varondin. Il est réputé pour son humour.

JV : La Préfecture s'est opposée, Jean-Paul Virapoullé s'est opposé. Gros Louis, le Parrain, il suit. Paris a dit : « Non ». Le petit Véloupoullé est devenu Consul honoraire parce que Jean-Paul est intervenu. Si Jean-Paul n'avait pas donné sa bénédiction, Véloupoullé ne serait pas devenu Consul honoraire.

¹⁵⁷ La remarque suivante de Joseph Varondin s'est produite hors enregistrement, après la fin de l'entretien. Elle me paraît éclairer la position de Maître René Kichenin vis à vis de la France : « Ce n'est pas parce qu'on est indépendantistes qu'on est contre la culture française. On est contre cette espèce de *zorèyi* qui est là et qui domine, les carapates, comme on dit... ». Il ajoute : « Ce qu'on ne dit pas de l'histoire dans l'histoire de La Réunion, ou, on le sait mais on ne le dit pas, c'est qu'après la restitution de La Réunion à la France par les Anglais en 1815, tous les Réunionnais de vieilles souches, (les pères fondateurs de la colonie Robert, Dalleau...) ont été refoulés vers les pitons ; il est arrivé une masse de *zorèy* de France dont le plus célèbre avec ses lithographies a été Roussin, militaire et puis tous les autres, les Hugo, les Caillé. Pourquoi les Réunionnais appellent les Maître-politains *Zorèy* ? Robert Chaudenson a donné une explication du mot *zorèy* qui ne tient pas. « Ils tendaient l'oreille ou ils avaient les oreilles rouges », dit-il. C'est faux tout ça. *Zorèy* vient du tamoul *Dorèy* qui signifie maître, patron ! Comme *farendji*, comme *toubab*, comme *Roumi*. Ce sont les engagés tamouls qui utilisaient ce mot. C'est un vieux professeur de Tamoul du temple de Saint-Denis, Sangeelee qui écrivait *Dorèy* au tableau pour dire quel mot utilisaient les engagés pour désigner leur patron. Par glissement sémantique, c'est devenu *zorèy*... Du temps des premiers engagés, ce sont les nouveaux colons qui arrivent et qui ne sont pas Réunionnais, la suite de Kerveguen, les Adam de Villiers... Ils deviennent réunionnais après. Ils perdent le statut de *Zorèy* pour devenir Gros Blancs et on transfère le mot *Zorèy* à ceux qui arrivent dans les administrations ».

D'un autre côté, René s'est battu pour avoir un Consul de l'Inde. Le premier étant Krishna Patel, qu'on prenait pour musulman alors qu'il ne l'était pas. Tous les *Zarab* de la rue du Grand Chemin¹⁵⁸ croyaient qu'il était musulman. Donc de ce côté-là, échec couronné. En politique, devant son échec aux Cantonales, il n'en a plus fait. Si René avait été élu, même conseiller général, il aurait pu avoir un poids face à Virapoullé et toute la bande et à Vergès. On aurait pu obtenir une adaptation du statut actuel. À l'époque, le Parti socialiste réunionnais qui était un parti local qui n'avait pas encore été phagocyté par le P.S. parisien était autonomiste, comme les Communistes. Mais toujours pareil... Il y avait beaucoup de membres un peu frileux là-dedans et par contre avec le prêtre René Payet qui était un bon activiste, et d'autres copains on a écrit les statuts de La Réunion autonome. Lorsqu'il a fallu distribuer les exemplaires à la fête de la Rose, là-haut, à La Rivière Saint-Louis, pff...disparus... « C'est aujourd'hui qu'on devait distribuer les exemplaires de ce statut ? Oh mais tu comprends, tu comprends, tu comprends... ». Ils avaient tous remballé. Ce qu'ils cherchaient était un mandat. Wilfrid Bertile cherchait un mandat. Albert Ramassamy, Fruteau, n'étaient pas là. Ils étaient encore avec Debré, à la FMSR, fédération socialiste. D'ailleurs, quand Fruteau a voulu s'accrocher au Parti socialiste, ici, j'ai apporté une grande photo sur laquelle on le voyait en compagnie d'Albert Ramassamy, avec Moreau, Debré, Repiquet... J'ai dit : « Ça, ça devient socialiste ? Je démissionne ». Et j'ai quitté le Parti.

FC : Vous avez commencé à définir la personnalité de René Kichenin. Auriez-vous quelque chose à ajouter qui permettrait de mieux le comprendre ?

JV : En exagérant un peu, René a voulu être le Gandhi de La Réunion. Mais, s'il a été reconnu, pas en tant que Gandhi, mais comme un peu le leader moral de la communauté *malbar*, il n'en a pas tiré une gloriole publique. Je ne dirais pas que René a agi en sous-marin, non, mais en forte discrétion. Il ne ramenait pas la couverture à lui ; il n'en tirait pas gloire. Par contre le bon côté de René, c'était cette foi et cette volonté d'œuvrer pour la communauté, pour qu'elle sorte de son carcan de l'engagisme, mentalement. D'un autre côté, René était, disons seul, mais aussi ami de Monsieur Raymond Barre qui le protégeait mais qui lui disait : « René, il ne faut quand même pas aller trop loin ». René ne nous l'a jamais dit, mais on l'a senti.

À la relecture René Kichenin s'est amusé de cette remarque de JV.

RK : C'est vrai...

Puis il ajoute qu'il n'a jamais vraiment abordé cette question de l'éventuelle Indépendance de La Réunion avec Raymond Barre afin de ne pas gâcher leur amitié.

RK : Il était intelligent....

¹⁵⁸ Rue Maréchal Leclerc.

JV : Et René, n'ayant pas avec lui une élite pour le soutenir, a mené un combat solitaire, surtout après la disparition de *Trident*. Cet élan de libération ou de reconnaissance a disparu. Il est vrai qu'entre temps, les communistes se pavanaient mais les électrons libres comme nous, on avait beau s'agiter, on était pire que le boson de Higgs¹⁵⁹.

FC : Pensez-vous que René Kichenin aurait pu mener La Réunion à l'Indépendance et être un bon Président de la République réunionnaise ?

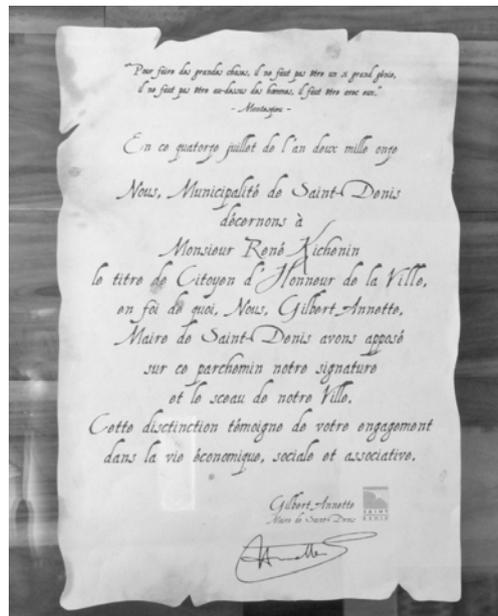
JV : S'il avait voulu ?

FC : Oui.

JV : Même pas. Je ne crois pas qu'il a rêvé de ça. Il n'y a jamais pensé ; il n'en a jamais rêvé.

FC : Il n'y a pas pensé.

JV : Il n'y a pas pensé. Ce qu'il voulait surtout, c'était tirer la communauté *malbar* de sa mentalité d'engagisme. Ça c'est d'un côté, et de l'autre, René n'avait pas une prétention politique communautaire, c'est à dire, se servir de la communauté *malbar* pour arriver à un poste important. Il n'aurait jamais amené la Réunion indépendante vers une indianaerie. Ça aurait été une ânerie. Ça n'a jamais frôlé son idée. Que, maintenant, la communauté *malbar* participe au plus haut niveau de La Réunion indépendante, oui. Qu'il ait voulu l'indépendance comme moi, oui ! Qu'il ait voulu être Président, non !



¹⁵⁹ Le boson de Higgs, est une particule élémentaire dont l'existence permet d'expliquer pourquoi certaines particules ont une masse et d'autres n'en ont pas. La connaissance de ses propriétés peut par ailleurs orienter la recherche au-delà du modèle standard et ouvrir la voie à la découverte d'une nouvelle physique.

Le 14 juillet 2011, âgé de 76 ans, René Kichenin devient Citoyen d'honneur de sa ville, Saint-Denis de La Réunion¹⁶⁰, au cœur de laquelle il est resté inébranlablement fidèle : naissance, rue Labourdonnais ; École de l'Immaculée Conception et École centrale, rue Sainte Anne ; Lycée Leconte de Lisle, rue Jean Châtel autrefois rue du Barachois ; cabinet d'avocat et maison, rue Labourdonnais ; Palais de justice, rue Juliette Dodu et Champ Fleuri. La cérémonie se déroule dans le Salon d'honneur de l'ancien hôtel de ville ; le Maire socialiste de Saint-Denis, Monsieur Gilbert Annette, prend la parole :

« M. René Kichenin, Bâtonnier de France, est fondateur et directeur politique de *Trident*, un hebdomadaire aux opinions très larges. Il est plusieurs fois candidat aux élections municipales et cantonales, fidèle au gaullisme, à Raymond Barre et soutien de Georges Pompidou. Il est l'ami du père de l'indépendance mauricienne, Sir Seewoosagur Ramgoolam et défenseur acharné de l'identité créole. Fondateur de l'aide judiciaire il construit l'Arajufa¹⁶¹ et co-fonde l'Arel¹⁶². Il est déterminant dans l'ouverture du consulat de l'Inde à Saint-Denis, dans les années 1980. Président d'honneur de l'Union tamoule de La Réunion, membre du Lion's club, il est citoyen d'honneur de la ville de Quatre Bornes à Maurice. Maître René Kichenin est chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite ».

René Kichenin prend la parole à son tour :

« Monsieur le Maire, Monsieur le Représentant du Préfet, Mesdames Messieurs, mes premiers mots seront à l'adresse de Monsieur le Maire et de ses conseillers municipaux qui m'ont fait l'honneur à moi et à ma famille de me décerner le titre de citoyen d'honneur de la ville de Saint-Denis. Je partage cet honneur avec mon épouse Agnès, et mes enfants Chendra

¹⁶⁰ Saint-Denis de La Réunion est la commune la plus importante de l'île, grâce à son rôle de chef-lieu, et malgré des difficultés de site qui bloquent son développement. La commune est limitée au nord par l'océan Indien, à l'est par la vallée de la Rivière des Pluies, au sud par les remparts des cirques de Salazie et Mafate, à l'ouest par la vallée de la Ravine de la Grande Chaloupe. Arrivé en 1665 dans l'île, Etienne Regnault, après avoir vécu quatre ans à Saint-Paul, fonde en 1669 Saint-Denis, qui doit son nom au navire le *Saint-Denis* de la flotte du Marquis de Mondevergue qui s'ancre dans la baie en 1667. Sous sa direction, les premières constructions se firent dans les environs de l'actuelle préfecture. C'est sur cette même rive droite de la rivière, que le Vice-roi des Indes, Jacob Blanquet de la Haye proposa en 1671 d'ériger un fort pentagonal, dont seule la première pierre fut taillée. Presque aussi peuplé que Saint-Paul, le Saint-Denis des premiers temps vécut les querelles colons/commandants et un cachot du modeste bourg accueillit le gouverneur de Vauboulon, destitué par ses administrés. Il y mourut. En 1721, la rade fut théâtre d'un fait divers qui fait encore rêver aujourd'hui : deux navires pirates prirent le gros vaisseau portugais du Vice-roi de Goa ; on ne sait ce que la Buse pendu 9 ans plus tard a fait du trésor... En 1738, le gouverneur Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais lui confère au détriment de Saint-Paul le statut de chef-lieu de Bourbon car sa baie offre de meilleures conditions d'ancre et de vent, mais installe la « capitale » des Mascareignes à Port-Louis. Le nombre d'habitants à Saint-Denis est passé de 77 en 1690 à environ 145000 en 2012.

¹⁶¹ L'association réunionnaise d'aide judiciaire aux familles. Le 11 juin 2010, *Témoignages* révèle l'augmentation de l'activité de cette association et explique son financement : « L'ARAJUFA est soutenue par le Conseil général (370.000 euros), la CAF (90.000 euros), la justice (82.600 euros), et les communes (77.550 euros) ».

¹⁶² Aide réunionnaise d'entraide aux libérés, une association d'aide à la réinsertion.

Kichenin, Monique, ses deux petites filles, Devani et Tarini. Je partage aussi cet honneur avec mon fils cadet Gilles¹⁶³ qui a fait le voyage de Maurice accompagné de son épouse Nichi, de ses deux filles Jayani et Sanjy, pour assister à cette cérémonie pleine d'émotions. Comme vous l'avez dit Monsieur le Maire, je suis né à Saint-Denis, j'ai grandi à Saint-Denis, je suis allé au primaire et au lycée. Je suis allé à Poitiers car je ne voulais pas être dans la capitale mais je ne voulais pas non plus en être trop loin. Mes études terminées, je suis rentré pour exercer ma profession et dans cette profession, j'ai découvert beaucoup de misère du peuple. Ce n'était pas facile de conseiller, et d'aider mais il faut le faire. C'était un sacerdoce mais je l'ai accompli. Je l'ai accompli, je dois dire, avec l'aide de mon épouse. Aujourd'hui, je suis fier de vivre dans une ville où toutes les réalisations ont été faites. Je dois dire, *Sin-Dni* n'est plus le Saint-Denis d'avant, de Grand-Papa. *Sin-Dni* évolue ; *Sin-Dni* se transforme ; *Sin-Dni* se métamorphose. Il a des projets. Monsieur le Maire, vous savez prévoir et les uns après les autres, ces projets voient le jour. La lutte pour la santé... Parmi vos projets, je sais que dans un esprit d'ouverture et tourné vers l'avenir vous êtes favorables à l'enseignement des langues pour que nos concitoyens puissent faire face à la mondialisation et qu'ils puissent être compétitifs sur le plan local, régional, national et international. Vous aurez des élus. Souvenez-vous de cette conversation qui a eu lieu à la Possession. Toujours raisonner dans le long terme. En terminant, je voudrais vous dire ma joie de vivre dans une ville où il n'y a plus ces préjugés que nos ancêtres ont connus, une ville qui s'est affranchie où une catégorie seulement avaient des droits et bien ça me fait plaisir aujourd'hui de recevoir cette distinction de vos mains et de celles de votre conseil ».

¹⁶³ La famille de Soubramanien Gilles Kichenin s'est agrandie, depuis le discours de son père, de trois autres enfants : des jumeaux au prénom d'usage, Ishwari, et prénom officiel Delvina, pour la fille et prénom d'usage Sendil, prénoms officiels Devanesh, Ringuin pour le garçon, suivis d'une autre petite fille prénommée Jeshni. Son prénom officiel déterminé par le choix de la famille dans une liste fournie par un astrologue sera choisi ultérieurement.



Maître Kichenin le 14 juillet 2011, salon d'honneur de l'ancienne mairie de Saint-Denis.

Ouvrages de références :

- Daniel Bertaux, « L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, 1980, p.197-225.
- Daniel Bertaux, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*. Paris : Nathan (coll. 128), 1997 ; 128 p.
- Nicole Gagnon, « Données autobiographiques et praxis culturelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1980, p. 291-303.
- Harold Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : PUF, 2007.
- Clifford Geertz, *The interpretation of culture*. New-York: Basic books, 1973; 457p.
- Florence Callandre-Barat, *Le lou i bouj ankor, Histoire de vie de Maître René Kichenin premier bâtonnier malbar de La Réunion*. Saint-Denis de La Réunion : Surya éditions, octobre 2013, Sundaram printing press, Mumbai, 380 p.